



VAL-DE-MARNE  
EN COMMUN  
PCF ET CITOYEN.NES



DR

## Agir encore et toujours pour les plus vulnérables et l'emploi

**Si des indicateurs économiques convergent vers une reprise et une croissance revues à la hausse, la campagne de communication gouvernementale ne résiste pas au vécu de nos concitoyens.**

**A** lors que des millions de salarié.es font part de l'insuffisance de leurs ressources pour boucler les fins de mois et de leurs difficultés de logement, le gouvernement durcit les règles de l'Assurance-chômage à partir du 1<sup>er</sup> octobre.

Selon l'UNEDIC, un million cent cinquante mille personnes privées d'emploi seront potentiellement concernées dès la première année d'application, par la baisse des allocations à l'ouverture des droits.

En Val-de-Marne, où 124 440 personnes privées d'emploi étaient inscrites à Pôle emploi en juillet 2021, l'impact sera considérable. Et pour les salarié.es qui enchaînent petits boulots et périodes chômées, les montants d'indemnisation seront désormais plus faibles.

Ainsi, la moitié des privés d'emplois qui sont indemnisés va voir ses droits régresser, soit par la perte de toute indemnité chômage, soit par la baisse du montant de leur allocation et/ou de leur durée d'indemnisation. Autant de mesures qui vont accentuer le déclassement, la précarité et les pertes de revenus, alors que la moyenne nationale de l'indemnisation perçue est déjà très faible, 1 010 € mensuels.

Le Conseil d'État lui-même, avait suspendu certaines de ces dispositions, les jugeant contraires au principe d'égalité. Il notait ainsi, que « le montant du salaire journalier de référence peut désormais, pour un même nombre d'heures de travail, varier du simple au quadruple en fonction de la répartition des périodes d'emploi au cours de la période de référence ». Une « différence de traitement manifestement disproportionnée au regard du motif d'intérêt général poursuivi ».

Après la forte hausse du nombre d'allocataires du RSA consécutive à la pandémie de la Covid-19, cette réforme va aggraver brutalement le quotidien de centaines de milliers de ménages, contraints pour subvenir à leurs besoins de solliciter d'autres prestations sociales comme la prime d'activité, le RSA ou les aides au logement.

Cette dureté du gouvernement à l'égard des salariés et des plus vulnérables, est sans commune mesure avec le dogmatisme qui est le sien de refuser de taxer les plus riches : suppression de l'ISF, instauration de la Flat Tax, suppression de 20 milliards d'€ des impôts de production des entreprises, aide publiques versées aux entreprises sans contre-partie ni contrôle en terme d'emplois... Autant de recettes d'argent public qui sont détournées et qui ne serviront pas à redonner du pouvoir d'achat à tous ceux dont les factures s'envolent.

Dans une période de crise sanitaire, où les conditions d'emploi de millions de salarié.es ont été durement mises à mal, entre perte d'emplois et chômage partiel, les conséquences prévisibles de la réforme de l'assurance-chômage vont voir la pauvreté gagner encore du terrain.

Alors qu'en 2019, 21 % des français étaient déjà en situation de pauvreté monétaire ou de privation matérielle et sociale, l'INSEE annonce que le nombre de personnes exposées pourrait grimper en flèche, notamment les familles monoparentales et les chômeurs. Ainsi, près de sept personnes sur dix - vivant dans un ménage dont le référent est au chômage - sont en situation de privation matérielle et sociale ou de pauvreté monétaire.

Le Secours Populaire Français dresse le même constat dans son baromètre annuel concernant les français qui vivent en dessous du seuil de pauvreté. 64% d'entre eux disent avoir déjà réduit toutes les dépenses qui pouvaient l'être. 54 % se privent de soins médicaux, 62 % de nourriture.

À cet avenir immédiat, s'ajoute l'inquiétude du basculement de leurs enfants dans la pauvreté, en considérant que c'est la précarisation du travail qui nourrit cette crainte.

Bouclier social pour les plus fragiles, l'action du Département pour accompagner les personnes concernées se doit de renforcer l'accès aux droits et à l'insertion sociale et professionnelle, de lutter contre toutes les exclusions... Et non de les stigmatiser par la voix du nouveau Président du département, qui considère que « les aides sociales ne peuvent pas être une fin en soi », alors même que les grandes entreprises viennent de distribuer 51 milliards d'€ en dividendes et rachats d'actions à leurs actionnaires.

C'est pourquoi, notre groupe d'élus continuera d'agir en conjuguant progrès social et solidarité, accès aux droits et participation citoyenne, pour un accompagnement individuel et collectif en faveur de l'insertion sociale et professionnelle. ■

**Fatiha Aggoune, présidente du groupe, Nicolas Bescond, Pierre Garzon, Christine Janodet, Lamya Kirouani, Franck Mora, Flore Munck, Sokona Niakhaté, Évelyne Rabardel, Hocine Tmimi, Ibrahima Traore.**

**Nous contacter : vdmencommun@valdemarne.fr  
Nous suivre sur les réseaux sociaux :  
@Val-de-Marne en commun - PCF et citoyen.nes**